

que ne possède pas le Musée Grétry à Liège, qui, il est vrai, est de date trop récente. M. Manskopf possède toute une série de lettres et d'écrits de Grétry qui n'ont jamais été publiés. » Comme personne de Liège n'a été envoyé à cette exposition, il est bon de faire savoir que le Musée est toujours visible, et que Francfort se trouve toujours sur la planète: il ne manque pas de pontifes, à Liège, qui, chaque été, vont faire le tour du monde.

*L'Elan* consacre son numéro de juillet à l'Art en Wallonie. A côté d'un article enthousiaste et compréhensif de M. R. Revelard, un article de M. Paul Prist déplore notre mouvement « attisant de vieilles haines, ou assez mesquin..., tressant des couronnes à nos pauvres artistes secondaires que l'oubli avait légitimement méprisés... » etc. M. Prist nous paraît bien mal informé!

Dans *Verviers-Chronique* (12 juillet), un fort beau portrait de notre collaborateur **Jules Feller**, par F. Houget.

Le *Bulletin wallon*, organe de la Fédération wallonne de la province de Liège, publie la liste des sociétés littéraires et dramatiques affiliées: elles sont au nombre de cent et vingt.

Dans *l'Expansion belge* (juillet) un article de Jean de Bosschère sur « Sualème Renkin »: c'est ainsi que se trouve nommé **Renkin Sualem**, le génial ouvrier wallon inventeur et constructeur de la célèbre Machine de Marly. Apprenons à notre confrère que Renkin est le prénom et Sualème le patronyme. Et que la dernière source sur la question est Dwelshauwers-Dery, dont *Wallonia* a suivi le mémoire dans l'article paru dans notre t. XV (1907), p. 249-260.

Le *Home* de juillet donne un article de Pierre Wuille sur le **château de la Trapperie**, près d'Habay-la-Vieille, propriété de M. François de Curel; un article illustré sur le sculpteur **Dufosse**, de Thuin, une lettre de Lucien Jottrand à un ami Spadois. — En août, notre collaborateur Félicien Leuridan parle du « Versailles belge », **Beloeil et le Prince de Ligne**. — En septembre, un article sur l'**Exposition de Mons**, agréablement illustré.

Dans *Le Gil-Blas* (9 août) et la *Revue tournaisienne* (juillet paru fin août) M. Ad. Hocquet publie de précieux documents inédits sur le triptyque de **Roger de le Pasture**, installé récemment au Louvre, et dont M. Jules Destrée parlera prochainement aux lecteurs de *Wallonia*.

Le *Cri de Liège* du 14 août, consacre un article bien documenté au soixantième anniversaire de la célèbre chorale **La Légia**.

Le 30 août, excellent article de Hansly sur un peintre liégeois, **Alphonse Malaive**, qu'une extrême modestie a frustré de la notoriété étendue méritée par son probe talent.

*Sambre-et-Meuse* du 17 août, annonce son intention de participer davantage au mouvement wallon. L'hebdomadaire namurois salue le « Coq hardy » et adopte la devise « Wallon toujours » avec le « cry » wallon: Liberté. Il publie dans ce numéro un article de M. François Bovesse sur **Jules Destrée**.

Le *Roman du Pays de Brabant* (septembre): « Où est né **Laurent Delvaux** », par Georges Willame: l'auteur estime, contrairement à l'opinion émise ici-même par M. Dumont, que Delvaux est né à Gand,

accidentellement, mais qu'il était wallon, connaissant le patois du pays.

M. A.-J. Wauters, dans la *Revue de Belgique* du 1<sup>er</sup> octobre parle de la légende et du monument des **Van Eyck**: il maintient que le fameux relable de l'Agneau mystique est l'œuvre d'Hubert, terminée par Jean alors qu'elle était probablement presque achevée: dans le monument érigé récemment à Bruges, « la légende terrasse l'histoire ».

Le délicieux **Georges Delaw**, revient de la grand'ville, chaque année, faire un petit tour en Ardenne, son pays. Et il confie ses impressions à l'une ou l'autre revue. Autrefois, c'était à *Wallonia*. Puis ce fut à la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*. A présent, il est dans les hauts grades, et c'est à *Vers et Proses*, la belle revue trimestrielle de Paul Fort, qu'il confie ses charmantes notations. Pourtant, la gloire ne le grise point, et il reste toujours le Delaw nostalgique et malicieux d'autrefois. Qu'on en juge par cet extrait de *Vers et Proses*, relatif aux crêpes du pays:

« **Les crêpes!**.. on en mange une fois dans sa vie! La crêpe est même entrée, déjà, dans la cuisine rétrospective; nos petits-enfants n'en mangeront plus.

» Voici la recette qu'en donnait ma grand'mère:

» Vous choisissez une belle nuit de Noël et une douzaine d'œufs; il faut qu'il gèle à pierre fendre et que les œufs soient frais. A défaut de gelée, choisir une jolie neige.

» A l'avance, battez vos œufs avec deux livres de farine, un peu de sel et un verre de vieux kirsch, en évitant que la farine ne fasse des grumeaux; travaillez la pâte et laissez reposer.

» Procurez-vous, d'autre part, un âtre, une horloge à poids, l'image du Juif Errant, un bahut, quelques escabeaux et un tronc d'arbre; placez le tronc d'arbre sur un fagot et mettez le feu. (Avoir bien soin de faire passer sous la fenêtre une grand'route ou un chemin creux).

» Quand la pleine lune qui donne sur votre terrine a fait prendre à la pâte une belle couleur, vous décrochez votre poêle dont le manche ne doit pas avoir moins de deux mètres. Versez dans votre poêle gros comme une noix de beurre, puis une pleine cuillerée de pâte. Il faut que tous les yeux brillent à ce moment de la plus vive convoitise.

» Le choix des invités est d'une grande importance. Un marguillier, un bûcheron, un médecin de campagne, un mercier, un rebouteur, un facteur, une tricoteuse de mitaines feront l'affaire; une sorcière, s'il se peut, ajoutera un bouquet fort appréciable.

» Mais la présence d'un instituteur peut tout compromettre.

» Inclinez alors la pâte dans tous les sens, et quand la crêpe prend forme, faites-lui faire deux ou trois sauts périlleux aux applaudissements de l'auditoire. Faites-la glisser enfin sur un plat, saupoudrez de sucre, de joyeuses sornettes, d'un vieux Noël et d'une chanson populaire.

» Et mangez-la bien chaude... »

Pierre DELTAWÉ.

## LES EXPOSITIONS

**TOURNAI.** — Le Cercle artistique de Tournai dont les excellentes initiatives ont toujours été mises au service des arts wallons, avait organisé au moment du Congrès des *Amis de l'Art wallon* une excellente exposition de quatre artistes.

Les habitués des salons connaissent le talent souple et élégant de Mlle **Jenny Lorrain**; elle avait réuni quelques uns de ses meilleurs bustes, des plaquettes intéressantes, quelques médailles et des objets d'art d'un goût très sûr.

M. **Victor Mignot** affirme tous les jours avec plus de force sa réputation d'aquarelliste et de dessinateur plein de verve et d'originalité; il est de ceux qui ont su se créer un métier personnel et l'assouplir à toutes les délicatesses de leur vision comme à toutes les fantaisies de leur imagination. Aux salons du *Sillon* et de *l'Estampe* à Bruxelles sa collaboration est toujours d'un intérêt nouveau; il était utile de faire mieux connaître aux Wallons les œuvres d'un des nôtres et sous ce rapport l'ensemble d'eaux fortes exposées à Tournai était d'un choix excellent.

M. **Lucien Dasselborne** réunissait à cette exposition un ensemble de paysages presque tous exécutés dans le Tournaisis. Il est précieux de constater combien nos artistes savent, tous les jours davantage, s'inspirer des sites de leur petite patrie, en dégager la poésie intime et prenante. Les paysages de M. Dasselborne sont des impressions rapides, consciencieuses, pleines de recherches et de goût.

M. **Allard l'Olivier** est un Tournaisien de race, établi à Paris depuis quelques années. Tout le monde n'aimera peut-être pas ses portraits, pourtant pleins de qualité, autant que quelques unes de ses grandes compositions. Parmi celles-ci les *Baigneuses surprises* me paraissent être l'œuvre capitale; les nus sont d'un dessin harmonieux, la couleur est chaude, vibrante, le tableau donne une sensation parfaite de plein air; c'est l'œuvre d'un peintre de bel et grand avenir

Robert SAND.

**NAMUR.** — **Société des Beaux-Arts**, 1<sup>re</sup> Exposition. Il vient de se former à Namur, une *Société des Beaux-Arts*, un groupement d'artistes wallons, autour de deux maîtres organisateurs, le peintre Alfred Serra et un gentilhomme artiste, le baron de la Motte. Audaces fortuna juvat! à peine créé ce nouveau foyer artistique veut manifester sa flamme et sa vie. Il ouvre une première exposition de tableaux qui se promet d'être annuelle.

Le local, un local improvisé, a été très habilement approprié pour la circonstance et l'ensemble des trois petites salles que cent toiles à peine décorent, ne manque ni d'harmonie ni de distinction.

Ce qui caractérise avant tout cette exposition, c'est qu'on y voit fortement imprimée chez tous les exposants l'empreinte du charme mosan. La douceur de la Wallonie est une source d'inspiration

féconde pour nos artistes et c'est de là surtout, à mon sens, que doit leur venir, sinon la gloire, une belle notoriété.

M. **Henry Bodart**, aquarelliste, aquafortiste, peintre et illustrateur est de tous nos artistes namurois, celui dont la renommée s'est répandue le plus loin à travers les différents salons organisés en Belgique. Namur qui a vu naître Félicien Rops est fière de posséder encore un burineur d'eaux-fortes, doublé d'un artiste délicat qui fait jouer avec grâce la lumière dans la plupart des sujets qu'il traite: vieux coins disparus ou près de disparaître, vallée large et gracieuse, vieux motifs d'architecture, et l'eau, qui comme l'art est une sous mille aspects.

M. **Eugène Collignon**, de Beez, est également connu depuis longtemps des amoureux de la Wallonie, terre qu'il interprète de très particulière façon. M. Collignon a changé sa manière mais, chose curieuse, il ne l'a pas changée radicalement et par snobisme. Il m'a confessé les raisons de son évolution. Il n'est pas tombé du naturalisme dans le pointillisme par parti-pris. Non, seuls, certains aspects de la lumière se sont révélés à lui, comme devant être traités par la décomposition des couleurs. L'auteur trouve dans différents cas, plus de sincérité à procéder de cette façon pour traduire certaines impressions, celle entre autres de la lumière ardente qui dissipe le brouillard et qui a toute la vie d'une vibration. Et ce sont là des vues dignes d'être notées.

La beauté de notre vallée mosane semble surtout s'être révélée avec toutes ses qualités de discrétion à M. **Alfred Serra**. En admirant ses toiles, je me remémore ces phrases enchantées de Maurice Barrès sur le charme mosan: « Les vapeurs glissent avec un doux bruissement sur les prairies épaisses et les collines de la Meuse. Les villages s'enfoncent dans la brume, le cœur se perd dans le ravissement. Nul pays qui se taise davantage. C'est la vallée silencieuse. » Le charme mosan est, je le répète, fait de discrétion et de rêverie. Il faut être poète pour le traduire et M. Alfred Serra jouit d'un cœur vibrant où le sentiment domine la sensation. Cet artiste, qui est aussi un habile portraitiste possède un métier sûr et des connaissances techniques approfondies. La tête d'enfant qu'il expose, modelée en pleine lumière est un modèle du genre, et l'on comprend en la contemplant, l'amour de Ruskin pour ce qu'il appelait: « La Beauté de ce qui vit. »

M. **Thirionet**, professeur à l'Académie de Namur, est un peintre éclectique. Portraits, paysages, marines, tout lui est familier et l'on a peine à discerner le genre qui lui convient le mieux.

M. **Wilhem Delsaux**, de Bouffioulx, peintre et potier d'art, ressuscite ici un vieux métier du pays avec une technique parfaite, infiniment de grâce et de fidélité. M. **Marcel Grafé** demeure dans les tons discrets d'un art délicat, cet art qui est également celui d'**Emile Philippe**, mais avec, chez celui-ci, une allure toute aristocratique et une palette des plus chatoyantes. M<sup>re</sup> **Flamache**, **Boreux**, **Pierard** et Mlle **Corbusier**, ont le cœur plein de douce poésie; bravo! C'est la note mosane, la seule qui doit résonner ici.

Parmi les peintres de genre, citons: **A. Duyver** et le **baron de la Motte** dont la vigoureuse toile « La lecture » effet de lumière, a fait grande impression.

Plusieurs invités de marque, **Louis G. Cambier**, **E. A. Coulon**, l'illustrateur de Waterloo, et **Henry Lemaire** avaient gracieusement envoyé quelques unes de leurs récentes œuvres, rehaussant ainsi l'éclat et la tenue de ce premier salon de la Société des Beaux-Arts de Namur, dont le succès fut très brillant, comme l'atteste la vente qui s'y est faite de nombreux tableaux signés: Serra, Bodart, Collignon, Philippe, Scoriel, Dandoy, Delsaux et Boreux.

Armand DUPONT.

**O**STENDE. — Comme chaque année, depuis bientôt 8 ans qu'il existe, le Cercle Artistique d'Ostende a ouvert pendant la saison, une exposition des Beaux-Arts dans le premier salon de ces magnifiques galeries royales qui bordent la mer entre le Châlet Royal et le Palace Hôtel.

C'est un emplacement idéal, car tous les visiteurs de la Reine des Plages passent par cet endroit de la digue, et rares sont ceux qui n'y vont pas de leur cinq sous pour visiter un salon d'art ouvert au profit des « Victimes de la Mer ».

L'exposition fut un nouveau succès pour le Cercle, tant par le nombre des visiteurs que par celui des œuvres vendues. Le Comité d'acceptation s'était, au surplus, montré particulièrement sévère cette année; aussi la qualité des œuvres exposées était-elle de beaucoup supérieure, dans sa généralité, à celle des années précédentes.

Parmi les œuvres les plus admirées, citons au hasard de la plume, celles de Félix Constant, Florent Desoer, L. Boverie, L. de Selliers, Aug. Levêque, Mme Mottard-van Marcke, Désiré Merny, Mme Nactergal-Gravez, C. Renard, Mme Ransy-Putzeys, Albert Raty, Théo Tonglet, M. Thirionet, et n'oublions pas l'organisateur du Salon, le peintre Oscar Halle, un des commissaires les plus dévoués du Cercle artistique d'Ostende.

Ainsi qu'on peut en juger par cette énumération de noms, l'Art Wallon était largement représenté à cette exposition du fond des Flandres et nous formons des vœux pour que les artistes Flamands et Wallons continuent à se tendre la main dans la première de nos villes balnéaires. Le Cercle Artistique d'Ostende a, du reste, le bonheur d'échapper à toute influence étrangère à l'art, et nous sommes convaincus qu'il en sera toujours ainsi tant qu'il continuera à être dirigé par le Comité qui préside actuellement à ses destinées.

P. D.

**C**HARLEROI. — La première exposition organisée par la Section carolorégienne des « Amis de l'Art Wallon », s'est ouverte le 28 septembre et fermée le 15 octobre. Elle a réuni les œuvres du

graveur Auguste Danse, des peintres P. Paulus et Fernand Verhaegen, du potier W. Delsaux et du ferronnier d'art F. Alexandre. Un public nombreux l'a visitée, charmé par sa diversité et son abondance.

**Auguste Danse** exposait des gravures et eaux-fortes déjà vues à d'autres cymaises; on admire la maîtrise de ses copies, d'une si solide technique et d'une si souple psychologie, adaptée excellemment à l'originalité des modèles: la robustesse rubénienne, l'angoisse d'un Rembrandt, la grâce fragile de *l'Embarquement pour Cythère*, la sensualité dorée d'un Bellini le trouvent également compréhensif. Avec la même pénétration, sa pointe ou son burin s'appliquent au portrait. On a pu voir à Charleroi une belle série de figures wallonnes: MM. Audent, Pastur, Destrée, Rops. A côté de ces œuvres, les paysages originaux formaient un ensemble charmant: Nous n'avons plus à dire ici combien vibrant est ce jeu de blanc et noir intitulé: *Hiver à Uccle*, ni quelle fluidité de lumière tamisée on sent dans la *Place Ste-Anne*. Mais signalons spécialement les derniers dessins du maître, exécutés à Rance et dans lesquels s'affirme l'inépuisable vitalité productrice de cet étonnant vieillard.

On connaît, par ses expositions de Bruxelles, de Charleroi, et de Liège, **Pierre Paulus**, peintre du pays noir: des œuvres de ce cycle se retrouvaient à Charleroi; remarquons un *Tournant de Sambre*, le soir, dans lequel les lueurs blafardes du soleil couchant ajoutent leur mystère aux ombres planant sur un étrange paysage d'industrie. On connaît moins, en Paulus, le coloriste ardent du *Coffret Rouge*, qui fait vibrer le carmin des laques sur les tons délicats d'une toile de Jouy; on connaît moins le luministe de *La Mer*, dont le pinceau sait trouver des nuances nacrées pour traduire les fiançailles de l'eau et de l'azur; c'est sous cet aspect que Paulus avait tenu à se présenter au cœur du Pays Noir. Une série de rochers, de la vallée de l'Heure, permet d'apprécier la qualité franche et juste de sa palette claire.

**Fernand Verhaegen** trouve dans le folklore wallon ses sujets favoris: les marches d'Entre-Sambre-et-Meuse, et les Carnavals de Binche ont en lui un fidèle illustrateur; il sait donner de la vie à une foule, dresser sur les masques bariolés des Gilles, les neigeuses plumes d'autruche, typer, dans son imprévu et sa grâce, la silhouette d'un Clown ou d'un Arlequin. On aime en lui, la franchise chantante des tons autant que l'humour et la sincérité de l'inspiration. Sa palette, dans *Journée folle*, son pastel dans *Les Prés de Villers*, sa pointe, dans les eaux-fortes du *Rondeau des Gilles*, ont les mêmes grâces fraîches et primesautières. Nous avons eu l'occasion d'admirer, l'an dernier, dans ces colonnes, quelques-unes de ses œuvres: constatons avec joie que les derniers travaux de Verhaegen marquent de sérieux progrès et une constante recherche. Ils se dégagent des influences de jadis et affirment crânement une jeune et drue originalité d'artiste.

Les pots de **Willeim Delsaux**, émaux flammés ou grès salés, reconstitutions ou créations, continuent à affirmer les excellents résul-

tats des efforts de ce potier qui rêva de rendre à la Wallonie un lustre perdu.

M. Alexandre exposait des fers forgés d'un bel effet décoratif

R. D.

**M**ONS. — Exposition d'automne: Premier Salon de la Fédération des artistes wallons. — A quelques pas de la Grand'Place, au milieu d'un beau jardin, s'élève sur une terrasse, un monument aux lignes harmonieuses et sobres: c'est le nouveau Musée de Mons, œuvre de l'architecte Rau (1). Dès l'entrée, vous retrouvez la même ordonnance heureuse; cinq salles d'une lumière parfaite et d'excellentes proportions sont disposées de manière à permettre au visiteur de se recueillir et de s'isoler, aux gardiens d'exercer une surveillance facile. Certains artistes trouvent, paraît-il, les salles un peu hautes, et elles le sont peut-être en raison des dimensions de la plupart des œuvres exposées. Mais n'oublions pas qu'un musée doit pouvoir accueillir des tableaux et des statues de grandes dimensions et que l'architecte a été tenu de prévoir cette éventualité. La décoration des salles est simple et heureuse; la hauteur de la cymaise serait favorable si l'abondance des envois n'avait obligé le jury à placer au second rang des œuvres conçues pour être vues de plus près.

La Fédération des artistes wallons ne pouvait rêver cadre plus heureux pour son exposition. Disons tout de suite que celle-ci est un succès, un vrai succès. On pourrait soutenir qu'en supprimant une centaine des moins bonnes œuvres, les autres eussent gagné à un placement plus favorable. Mais, quel est le Salon dont on ne puisse en dire autant? Au surplus, il semble que la Fédération ait eu avant toutes choses, le désir de mettre en évidence l'importance du mouvement artistique wallon actuel. Toute exposition comporte un enseignement précieux pour ses organisateurs; il n'est pas douteux que la Fédération sache tirer du Salon de Mons une excellente expérience qui la guidera lors de ses futures expositions.

Parmi les peintres Montois, me sera-t-il permis de citer en première ligne, avec Mlle Cécile Douard qui expose un portrait de Boulard solidement construit, sans grand charme de couleur malheureusement, et un excellent dessin: *Hiercheuse faisant reculer un chariot*, Mlle Marguerite Putsage: Ses deux *Esquisses pour des portraits* sont enlevées avec la fougue d'un maître; c'est fortement charpenté, bien établi, dessiné avec sûreté, largement peint. Si les portraits sont traités dans le même style que les esquisses, ce seront là deux œuvres dont l'école wallonne pourra s'enorgueillir.

Nous avons eu l'occasion de parler des tableaux exposés par M. Alfred Duriau lors de son exposition au Cercle artistique à

(1) Notre collaborateur M. Armand Carlot, archiviste de la Ville, a laborieusement reconstitué l'attachante histoire des anciennes constructions qui ont pu être conservées et celles qu'il a fallu sacrifier. Voy. *Les bâtiments anciens de l'Exposition*. Dans le catalogue de l'Exposition, et à part, Impr. Boland à Mons.

Bruxelles: un portrait de jeune fille, très délicat de couleur, appartenant au Musée de Mons; un *Intérieur d'église*, aux plus sérieuses qualités, et une *Vue de Rome*, lumineuse et claire. Dans la section du Blanc et Noir il occupe une des toutes premières places avec un dessin, un fort beau portrait gravé de Mme B. et un excellent profil à la pointe sèche d'Auguste Danse.

Mme Verhaeren me permettra — le Caillou qui bique n'étant pas loin de Ste-Waudru — de la compter parmi les Montoises. Ses trois natures mortes révèlent un talent de coloriste à la fois riche et sobre, un goût sûr dans le choix des accessoires et un sens très vif de l'effet décoratif.

M. Anto Carte est jeune; cela se voit à certains défauts qui ne lui permettent pas toujours de donner toute la mesure de ses réelles qualités. Il est de ceux qui ne se contentent point du morceau facile; il convient de l'en louer et de l'engager à persévérer dans ses efforts. La peinture décorative est un genre qui non seulement ne supporte pas la médiocrité, mais exige même une maturité d'esprit et une expérience que donnent seules de longues années de travail opiniâtre.

M. Jules Postel est un aimable impressionniste, très inspiré parfois de Claus; il a réussi, notamment dans son tableau *La Trouille* à donner une sensation de lumière matinale extrêmement fine et délicate.

Les Carolorégiens sont moins nombreux: M. Pierre Paulus brille à leur tête avec un envoi qui reste l'un des meilleurs de ce Salon. Sa *Maternité*, *Les Hauts Fourneaux*, la *Sambre*, sont conçus dans ce pays noir dont il a rendu la grandeur, la tristesse et l'émotion avec une originalité et un style qui font de lui l'un des jeunes en qui il faille mettre le plus d'espérance. Travailleur acharné, juge excellent et difficile surtout pour lui-même, doué comme le sont peu d'artistes, il est de ceux qui doivent aller très loin et qui, s'étant placés de bonne heure au premier rang des jeunes, seront un jour l'honneur de notre école.

M. Fernand Verhaegen est avant tout sensible au chatoiement et à la délicatesse de la couleur. D'année en année, on constate chez lui de sérieux et excellents progrès. Ses deux tableaux du *Carnaval de Binche* et les répliques qu'il en a exécutées à l'eau forte rehaussée sont d'un grand charme et d'une grâce jolie.

Namur est représenté par M. Bodart, dont le *Matin d'été* est frais et lumineux, par M. Sterpin, qui a un sens intéressant du paysage, par M. Emile Philippe, un jeune dont le nom doit, dès à présent, être retenu. Il n'y a pas bien longtemps qu'il a débuté et je me souviens que malgré toutes les imperfections de certaines de ses premières œuvres, elles retenaient l'attention autant par certains éclairs de métier que par des qualités de pittoresque et d'esprit dans l'imagination. Me permettra-t-il de dire que ses trois tableaux exposés à Mons, me paraissent d'une valeur très inégale, mais que l'un d'eux, *Jeu de petite provinciale* me semble devoir être classé parmi les œuvres révélatrices de ce Salon. Conception, mise en page, dessin, couleur, tout révèle des qualités originales et fécondes.

Les Luxembourgeois se distinguent par un sens remarquable de la couleur et de la lumière. Ces qualités sont pleines de charme et de

délicatesse dans les toiles de **M. G. M. Stevens**; sa jeunesse passée à Saint-Hubert peut le faire classer parmi les Luxembourgeois. Ces mêmes qualités, très réelles pourtant, ne sont pas toujours agréables dans les tableaux de **M. Camille Lambert**. Elles manquent d'harmonie et si la conception du tableau est souvent intéressante, l'exécution, le dessin, en semblent toujours bâclés avec une rapidité fâcheuse. Il y a là pourtant un tempérament réel.

Quant aux Liégeois, ils triomphent comme toujours, avec **M. Auguste Donnay** qui est, à l'heure actuelle, un de nos maîtres les plus parfaits du paysage, avec **M. Armand Rassenfosse** qui depuis peu d'années se révèle un de nos plus beaux coloristes — *Estrellita* est sous ce rapport une œuvre surprenante de beauté et de rareté —, avec **M. Marcette** dont les marines sont toujours plus étincelantes, et aussi avec **M. Philippe Derchain**, Verviétois comme le bon paysagiste **Charles Houben**; **M. Derchain** est un jeune qui affirme dans le *Duo* d'excellentes qualités que son tableau, *La Porte vitrée*, avaient fait connaître précédemment à Bruxelles.

Mon ignorance m'empêche — j'espère qu'il ne m'en voudront pas — de classer autrement que parmi les Bruxellois, **M. William Degouve de Nuncques** dont les paysages sont d'une harmonie et d'une sérénité évangéliques — son *Hiver*, avec les bœufs blancs dans le paysage de neige, est exquis — **M. Firmin Baes**, **M. Géo Bernier**, **M. Glansdorff**, **Mlle Léo Jo**, dont la personnalité se dégage d'une manière intéressante, **M. Nestor Cambier** qui a exposé une bien jolie esquisse d'un portrait de femme.

Comme dans toutes les expositions wallonnes, la sculpture compte quelques-uns des plus beaux artistes: **M. Victor Rousseau**, toujours plus beau, plus noble, dont l'œuvre sera le chant le plus pur de l'aurore de notre siècle; **M. Paul Du Bois** dont les qualités d'harmonie, d'élégance, d'intimité charment dans ses bustes comme dans ses statuettes de bronze; **M. Jean Gaspar** l'animalier surprenant de vie et de vérité; **M. Achille Chainaye** dont les œuvres si élégamment françaises font déplorer qu'il ait abandonné l'ébauchoir; **M. Marcel Rau**, un tout jeune homme dont le talent s'affirme solide et sérieux; **M. Thumilaire** qui expose une esquisse fort intéressante; enfin, **M. Armand Bonnetain** le plus parfait de nos médailleurs. Parmi ses œuvres nouvelles, les médailles d'André Hennebicq et de **M. A.-J. Wauters** comptent parmi ses meilleurs portraits; la plaquette à la mémoire de la Comtesse de Flandre est digne des grands médailleurs français. Est-ce comme ami intime de Paulus que son nom s'associe souvent à celui de ce peintre. En vérité, je ne le crois point; c'est parce que, en ces deux jeunes artistes, ceux qui s'intéressent à notre école ont uni quelques-unes de leurs plus belles espérances.

N'oublions pas d'accorder une place toute spéciale au statuaire liégeois, **M. Georges Petit**. On connaît son buste d'Oscar Colson; il expose en outre, à Mons, un buste de **M. Xavier Neujean**, remarquable par son exécution large, sa fougue et sa grandeur. Il expose aussi un groupe charmant, d'une noble harmonie de lignes, d'une composition délicatement équilibrée: un jeune homme jouant du violon devant deux jeunes femmes. Liège comptera bientôt un mo-

nument de cet artiste, et il faut féliciter ceux qui ont pris cette heureuse initiative.

Puis-je dire que la section de Blanc et Noir est une désillusion; certes elle compte quelques beaux dessins, quelques belles eaux-fortes: **Mlle Cécile Douard**, **Mme Elisabeth Wesmaël**, **Mlle Marie Durand**, **Mlle Fiévez**, **Mme Wallaert**, **MM. Rassenfosse**, **Duriau**, **Verhaegen**, **Philippe** ont envoyé des œuvres dignes d'eux. Mais l'ensemble est insuffisant et les artistes wallons qui comptent tant de beaux graveurs ont là une revanche facile et éclatante à prendre.

La section d'art décoratif est présentée avec beaucoup de goût. **M. Wilhem Delsaux** y expose de superbes grès flammés, **M. Alexandre d'élégants fers forgés**, **M. Léon Provins** de parfaites dinanderies et **Mme Barthélémier** des vanneries d'un goût exquis et délicat.

Il y a aussi une section d'architecture qui à elle seule mériterait tout un article. Elle contient des plans et des photographies de maisons que l'on souhaiterait habiter tant elles paraissent agréables; mais elle contient aussi un projet de monument commémoratif dont le moindre défaut me paraît être de nécessiter la démolition presque complète de ce qui subsiste encore de Bruxelles.

ROBERT SAND.

## CONCERTS ET SPECTACLES

**NIVELLES.** — Le « *Jeu de Sainte-Marie de Nivelles* ». Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, vivait, rue Montoise, à Nivelles, une jeune fille qui, tôt éprise d'idéal évangélique, renonça à une brillante situation mondaine pour se vouer au service des lépreux. Après une vie de sacrifices, de pénitence et d'oraisons, elle décéda au monastère d'Oignies, le 23 juin 1213. Elle est honorée par l'Eglise sous le vocable de *Sainte Marie d'Oignies*. Ses reliques sont conservées en l'église des S.S. Nicolas et Jean l'Evangéliste, à Nivelles.

Cette paroisse, en juin dernier, commémorait ce VII<sup>e</sup> centenaire d'une façon à coup sûr peu banale: la reconstitution scénique de la vie de la sainte, — en trois tableaux et une apothéose, — d'après les chroniques de l'époque (1). Le scénario est l'œuvre de **M. l'abbé Stocq**, aumônier à Hal. C'est un intéressant travail de vulgarisation hagiographique et archéologique.

Le premier acte se passe en 1191, année de la rencontre à Nivelles de **St-Albert de Louvain**, évêque de Liège (2), avec son frère **Henri le Guerroyeur**, duc de Brabant. L'auteur a choisi le jour de cette entrevue solennelle, ce qui lui fournit l'occasion d'un riche déploiement de costumes et de parures; le duc et l'évêque avec leur suite, l'abbesse de Nivelles (3), les chanoines et chanoinesses nobles, le

(1) Spécialement de **Jacques de Vitry**, alors chanoine d'Oignies, plus tard archevêque de Saint-Jean-d'Acre et cardinal.

(2) Nivelles était alors une dépendance de ce diocèse.

(3) **Berthe de Hohenstauffen**.

grand bailli du Brabant-Wallon, clercs, pages, hommes d'armes, et nombreux invités en habits des grands jours. C'est la dernière fête mondaine à laquelle la jeune sainte prend part.

Au deuxième tableau, douze ans plus tard: la maladrerie de Wil-lambroux, aux portes de Nivelles. Au premier plan, la cellule où Marie vit en recluse, soignant les ladres, les consolant et les encourageant. Sa réputation de sainteté s'est répandue au loin et attire une foule d'étrangers, bourgeois, prêtres, religieux, voire un docteur (1) une abbesse (2) un évêque (3) qui viennent la consulter. Tout le bruit fait autour de son nom la détermine à se retirer à Oignies, où déjà tous les ans elle se rendait en pèlerinage.

Le troisième acte est au cloître d'Oignies, le jour de la mort de la sainte. La dernière fièvre achève de consumer son corps. Verset par verset, elle paraphrase les psaumes qu'on entend chanter au chœur. Après avoir revu tous ceux à qui elle devait donner ses derniers avis, la bienheureuse expire en contemplant une vision céleste.

Un aussi rapide résumé ne peut donner qu'une bien vague idée de l'effet produit pendant trois heures par plus de trois cents acteurs, figurants et choristes. On comprend cependant que ce cadre et ces ressources permettaient de placer de nombreux épisodes historiques. L'auteur ne s'en est pas fait faute. Son « Jeu de Marie » fourmille de détails intéressants et instructifs. C'est une véritable leçon intuitive d'histoire locale.

Ajoutez à cela que l'organisation n'avait rien épargné pour que « tout fût bien », quant à l'exécution matérielle: décors, costumes, machinerie, accessoires étaient sinon irréprochables, du moins notablement au-dessus de ce qu'ils sont d'ordinaire dans les spectacles organisés par l'initiative privée. Le jeu des acteurs aussi, — même des figurants, — fut vraiment supérieur à tout ce qu'on pouvait attendre d'une troupe aussi nombreuse exclusivement composée d'amateurs occasionnels.

Le libretto de M. l'abbé Stocq a été publié (4): est-ce un bien? Il nous paraît qu'un travail de ce genre ne gagne pas à être épluché au point de vue strictement littéraire. Certaines étrangetés, certaines naïvetés, même certaines négligences, *récitées*, se soutiennent à l'oreille, comme disait M. Despréaux; mais à la lecture, tout cela fait parfois moins bonne impression. Aussi bien on ne devrait même pas parler de *libretto* à propos de trois tableaux, sans intrigue aucune, qui visent simplement à faire revivre dans son cadre historique une figure de sainte. Il y a là comme un malentendu. De même, à notre sens, il n'aurait pas dû être question non plus d'une

(1) Jean de Nivelles, une des lumières du diocèse, organisateur des premiers béguinages.

(2) Ismène de Loz, veuve de Godefroid III de Louvain, abbesse de Münster-Bilsen.

(3) Monseigneur Foulques, évêque de Toulouse, diocèse alors ravagé par les Albigeois.

(4) Nivelles, Impr. Havaux.

*partition*. La « pièce » comportait des parties chantées assez nombreuses. Les gros morceaux ont été écrits par M. Dekoster, organiste à Hal. C'est bellement charpenté. M. Henry, organiste à Nivelles, s'était chargé des numéros accessoires, lesquels ne manquent pas d'élégance. Mais c'était là de la musique telle qu'on l'écrivait à notre époque; et, dans une reconstitution archéologique comme le « Jeu de Sainte Marie », nous est avis que le travail quelque peu judicieux d'un musicologue-harmoniste eût été beaucoup mieux... dans la note (excusez!) que les productions les plus magistrales des plus brillants compositeurs modernes. S'en tenir chronologiquement à la « musique » antérieure à l'an 1213 était, nous le voulons bien, à peu près impossible, et dans tous les cas peu à conseiller. Seulement, l'époque *musicale* à laquelle appartient déjà le XIII<sup>e</sup> siècle s'étend jusqu'au XVI<sup>e</sup>. Et dès lors, on avait le choix dans un immense répertoire, à la vérité très oublié, dont il eût été original et instructif de faire revivre quelques fragments, soit adaptés, soit même introduits tels quels dans l'œuvre.

Si nous émettons cette observation, c'est que nous croyons non indispensable, mais simplement possible que des initiatives à venir jugent expédient de s'en inspirer. A propos de divers sujets religieux récemment mis à la scène dans le goût du moyen-âge, on a parlé de renaissance du théâtre chrétien; l'expression semble bien un peu ampoulée, mais il n'est pas contestable que ces *néo-mystères* ont du succès, et par conséquent, des chances de se multiplier. Et c'est heureux. On peut en dire autant des concerts de musique ancienne donnés un peu partout depuis quelques années. Pourquoi tout cela ne marcherait-il pas ensemble, quand c'est possible? L'excès d'enthousiasme pour les vieilles choses ne semble guère à craindre en nos temps de futurisme à outrance.

Au demeurant, avec ou sans musique ancienne, des œuvres comme le « Jeu de Sainte Marie » sont hautement à encourager. Les spectacles populaires qui tendent à élever le niveau moral ne sont que trop rares. Et quand il n'y aurait que le côté intellectuel et sentimental, tout le monde sait combien peu avertis des faits et gestes de leurs ancêtres sont la plupart des modernes occupants de nos vieilles cités. Il ne peut jamais leur être que salutaire de se sentir de temps à autre transportés pour quelques heures dans la « revivance » des choses d'autrefois.

G. DETILLEUX.

## SITES ET MONUMENTS

« On doit conserver, en principe, un beau site, un beau rocher, uniquement parce qu'ils sont beaux, qu'ils élèvent l'âme et aident à son éducation artistique, parce qu'ils forment un ensemble pittoresque, agréable à l'œil. On les conservera comme on maintient une belle cathédrale, une belle statue, un beau tableau.

» Il convient de les restaurer en n'ayant d'autre but que d'en permettre la perpétuelle jouissance et en faisant appel, surtout, au concours de la nature, seule capable de créer le pittoresque naturel.

» Nous laisserons subsister toutes les traces des siècles passés: ruines, vieux arbres, noms anciens des lieux et des choses; car ces traces sont aux sites comme les rides sur un visage aimé. Elles disent l'histoire d'un coin de terre. »

Ainsi parlait ici-même, il y a quelques dix ans <sup>(1)</sup>, l'éminent architecte Paul Jaspar. Et ces paroles sont revenues à ma mémoire lorsque j'ai pris la plume pour rédiger ce premier article. Rien ne peut mieux définir la tâche qui incombe aux défenseurs des sites et monuments, à ceux qui voudraient voir respecter autant les joyaux de la terre patriale, que les vénérables ornements de la vie de nos ancêtres.

A notre époque d'utilitarisme, la tâche est lourde qui consiste à défendre les choses belles avec leur vive beauté comme unique agrément.

C'est pourtant pour la défense de rochers, d'arbres et de ruisseaux, de vieilles pierres et de vieilles maisons, de vieux objets aussi, peut-être, que *Wallonia* ouvre la présente rubrique.

Devant un public amoureux de la terre comme des arts, et de toutes les formes matérielles d'une tradition sacrée, il sera bien aisé de justifier les protestations des amoureux de la beauté nue comme celles des amants du souvenir. Il semble toutefois qu'il ne sera pas inutile de recueillir des faits et des arguments — les faits pour documenter les protestations nécessaires — les arguments pour aider à propager la saine compréhension du devoir.

Nul moment, semble-t-il, ne peut être mieux choisi pour une telle propagande.

On a dû batailler pour sauver les châteaux de Trazegnies et de Lavaux-Ste-Anne. On doit le faire encore pour sauver contre les vandales plusieurs des plus beaux sites de nos Ardennes.

On désire barrer la **Hoëgne** à Hockai, au pont de la Vecquée, ce qui permettrait de fournir l'eau à une quinzaine de villages.

La place me manque pour exposer ici tous les arguments que font valoir d'un côté les utilitaristes, de l'autre les savants et les artistes, qui pour défendre, qui pour combattre le projet. Il semble, du reste, que la bataille soit gagnée par les amants de la nature.

Le **vallon de Sy**, a fait l'objet d'un vœu de la Commission royale des monuments naturels et des sites, tendant à le voir acquérir par l'Etat, lequel d'après cette Commission, pourrait, peut-être, en subordonner l'accès au paiement d'un droit de passage. Déplorable précédent qui consisterait à faire exploiter les sites par les pouvoirs publics!

Ceux qui se proposent de barrer l'**Ourthe** à l'ouest de Filly, au

(1) PAUL JASPAR : *Propos d'un architecte*, conservation, restauration. In *Wallonia*, juillet 1902.

pont de Nisramont, ont des visées plus larges — c'est-à-dire plus criminelles — que les emprisonneurs de la Hoëgne. Les arguments pour et contre ont été exposés le 1<sup>er</sup> juin dernier à Gand, au cours de l'Assemblée générale du Touring-Club de Belgique <sup>(1)</sup>.

A la suite de cette assemblée, un vœu de protestation fut voté et porté au Ministre compétent, M. Helleputte, qui promit un examen attentif de la question.

Le barrage de l'Ourthe aurait pour résultat principal de donner de l'eau à la Basse Belgique. Le premier projet, abandonné aujourd'hui, plaçait le barrage à la hauteur du Cheslé, prévoyait la cote 300 pour niveau du lac et noyait, sous 10 mètres d'eau, le **Hérou** dont le point culminant est à 290 mètres d'altitude.

Le nouveau projet sauvegarde le Hérou et les Hatilles; mais le niveau du lac étant à la cote 300 comme dans le projet primitif, le désastre serait aussi grand pour la région amont, que celui que conserverait un barrage au Cheslé. Le confluent des deux Ourthes à 270 mètres, les fonds de l'Ourthe orientale et de l'Ourthe occidentale à 280 mètres, seraient submergés sous 20 à 30 mètres d'eau.

Or, si certains disent qu'il convient, pour servir nos compatriotes flamands, d'amener dans le nord du pays les eaux des terrains calcaires des Ardennes, d'autres, comme MM. Rutot et Putzeys, déclarent qu'il existe, dans le sous-sol de la Campine, des couches aquifères extraordinairement puissantes et parfaitement utilisables. La Commission technique et administrative qui cherchait une solution à la question des eaux pour le plat pays, a déjà fait adopter ses conclusions dans ce sens par les délégués des provinces d'Anvers et du Limbourg. La couche aquifère de Campine atteint, en certains points, jusqu'à 110 mètres de puissance. Il y a là des réserves formidables. Qu'on laisse donc en paix nos sites wallons.

Voici maintenant qu'un propriétaire mégalomane à son profit, songe à priver **Tilff** d'une avenue magnifique et de plusieurs chemins, en vue d'agrandir son domaine. Il offre à la jolie cité divers « avantages » fallacieux, entre autres quelques sources dont la captation pourrait être ordonnée par voie d'expropriation. Les braves édiles de Tilff s'y seraient laissés prendre, si la presse liégeoise, sur l'initiative de M. Charles Bronne, n'avait protesté à l'envi. Le succès n'est pas définitif, mais on veille.

Dans le Hainaut, une grosse question est celle des **fortifications de Binche**. Depuis beau temps elle est pendante. A la Chambre, avant les vacances, elle a fait l'objet d'un échange de vues qui est à noter. M. Libioulle a signalé qu'il n'existe en Europe que trois spécimens de ce genre. M. Derbaix, bourgmestre de Binche, a insisté de son côté pour que le Ministre accorde tout son appui en vue du maintien de ces admirables vestiges du passé. M. le Ministre a répondu qu'il faut, en pareille matière, l'accord des trois pouvoirs. Le Gouvernement est

(1) Voir *Bulletin officiel du T. C. B.* du 1<sup>er</sup> juillet.

tout disposé à intervenir. Il ignore les dispositions de la Province, dont le concours est indispensable. Or, M. Steurs l'a fait remarquer, il y a urgence: certaines parties du monument commencent à s'écrouler, et des brèches se produisent. La Province se doit d'intervenir. Quel est le sentiment de l'autorité provinciale? Qui le sait le dira, et nous le répéterons bien haut — avec plaisir, s'il y a lieu!

ARTHUR COLSON.

## NOUVELLES DES CENTRES

**L**IEGE. — **La Joyeuse Entrée.** « Combien votre belle capitale wallonne était vibrante et séduisante, écrivait à *Wallonia* l'auteur de *la Cité ardente*, au lendemain du 13 juillet. La bonne humeur et l'émotion patriotique ruisselaient comme les rayons du soleil »!

Ah oui! un soleil éclatant, des centaines de drapeaux wallons aux fenêtres, aux balcons, aux voitures, aux autos, et même en travers des rues. A tous les corsages, à toutes les boutonnières, la Fleur de Wallonie, la Gaillarde, cette grosse marguerite jaune au cœur rouge largement étalée, que l'Union des Femmes de Wallonie avait cueillie et qui, depuis, a été adoptée par tout le pays wallon. Et, cet enthousiasme dans les cris de « Vive la Wallonie! » mêlés aux cris de « Vive le Roi! vive la Reine! vivent les petits Princes!... » Et puis le discours du bon mayer wallon à l'antique Violette, l'éventail au Coq hardy, gentiment accepté par la Reine, le salut du Roi au Drapeau wallon: c'est de l'Histoire, de cette petite histoire pathétique qui éclaire la Grande, l'histoire de ce réveil wallon dans la joie, l'allégresse, l'enthousiasme exaltés encore par le spectacle d'un merveilleux cortège et la musique, la musique de chez nous!

M. Louis Fraigneux, président de Liège-Attractions, la société organisatrice, l'avait dit en termes excellents: Il convient qu'en ces fêtes patriotiques les Liégeois montrent avec tout leur patriotisme, tout leur amour pour la Terre natale, pour la chère Wallonie.

Il y eut l'inauguration de la Maison Grétry, avec discours, et exécution d'airs choisis. Il y eut un concert à l'Hôtel-de-Ville. Mais surtout, il y eut le Cortège des Crâmnions liégeois. Et ce fut une merveille de grâce, habilement ordonnée par le maître Jacques Schroeder.

Le Cortège s'ouvrait par les bannières reconstituées de l'ancienne Principauté, des Quartiers et des trente-deux Bons Métiers de la Ville.

Puis venait un crâmnion costumé à la mode de 1850 (jupes à volants, longs sarraus et casquettes de soie), chantant *l'avez-vous vu passer?* autour d'une évocation printanière de la rencontre dans les prés fleuris.

Une sarabande de Pierrots et Pierrettes autour du vieux moulin d'où Pierrot, s'en revenant: « Rencontr' trois fill's sur son chemin »

Le très vieux crâmnion de *Pôve mohe* était figuré par un joli groupe d'enfants costumés en mouche (ah! la belle mouche, alerte et bien dansante!) en araignées, hirondelles, chats, chiens et même en choux-cabus, le tout entouré de haies vivantes fleuries d'aubépines.

Le « Joli tambour, revenant de la guerre » est au pied d'un perron Louis XV, où se tient la fille du roi; ce char est précédé de tambours et de soldats. Un groupe d'enfants, portant des arceaux de glycines jaunes et mauves, escorte un char où d'autres enfants, autour d'un « mai » verdoyant, chantent: « Dedans ce bois, vous ne savez ce qu'il y a... »

Les marteaux des armuriers rythment sur l'enclume l'ironique refrain de la chanson du *Grand Hinri*, debout sur une échelle, dans la cour d'une vieille maison liégeoise.

Bras dessus, bras dessous, moissonneuses et soldats, autour d'un char de blé, entonnent: « En revenant de la Lorraine »

Sous un porche gothique, des seigneurs font largesse à un groupe d'éclopés, de *Harbouya*. Un joueur de contrebasse, à l'avant du char, chante les couplets. Au refrain, les faux infirmes, jetant leurs béquilles, se prennent par la main et dansent follement en rond.

Puis c'étaient des mousquetaires attablés sous une tonnelle, tandis que la fillette porte au cordonnier son soulier déchiré: « Ahier au soir j'ai tant dansé... »

Et « la Rosière de Salency », fidèle à son berger, malgré les promesses dorées du vieux bailli; et, enfin, la Ville de Liège, entourée des Muses et de la Chanson populaire, couronnant le buste de Grétry.

Des groupes, personnifiant les œuvres du grand musicien; des cavaliers, portant les bannières des bonnes Villes de l'ancien pays de Liège, encadraient ce char triomphal.

Louons sans réserve M. Aug. Javaux, le très modeste artiste qui conçut ce beau projet. Cette évocation de nos chansons populaires a fait tressaillir nos fibres les plus intimes. Elle a réveillé de lointains et bien doux souvenirs; mieux, elle a remis en honneur nos vieilles chansons; comme naguère, on les entend fredonner et chanter dans les rues, où menaçaient, hélas! de les remplacer de très vilains oiseaux venus des caf-conc' parisiens.

**Petites nouvelles.** — Les tableaux des peintres wallons ont été, au Musée de Liège, groupés dans une salle spéciale. L'aquafortiste François Maréchal a été nommé pour trois ans recteur de l'Académie des Beaux-Arts, ce qui a donné occasion à M. Isi Collin, dans *Le Tout-Liége*, à Hansly, dans *Le Cri de Liège*, de publier d'excellents articles sur Maréchal (1). La Ville de Liège a acheté *Maternité*, du peintre Marneffe, *Heure calme*, du peintre Ed. Masson, *Effusion*, du sculpteur Georges Petit. Ce sont d'excellentes nouvelles.

M. Jacques Schroeder, directeur du Théâtre Communal Wallon, a

(1) On se rappelle que *Wallonia* dans son t. XIV (1905) a donné une importante étude de M. ALBERT DE NEUVILLE, abondamment illustrée, sur François Maréchal, avec le catalogue de son œuvre gravé.



ouvert un cours gratuit d'art dramatique wallon, au profit des amateurs qui alimentent les nombreuses sociétés dramatiques de la région. Il est très suivi, avec un succès qui fait honneur à l'initiateur à qui l'on doit, depuis de longues années, les plus importantes et les plus rationnelles réformes dans la mise en scène de nos théâtres d'amateurs et, du reste, le renouveau du Théâtre Wallon.

Le Théâtre du Pavillon de Flore, jusqu'ici consacré au français, donnera cet hiver, tous les lundis, des œuvres wallonnes. Des artistes de grand talent interpréteront les pièces du répertoire, les créations étant réservées au Théâtre Communal Wallon. En novembre, une représentation sensationnelle fêtera le soixantième anniversaire du vieux théâtre.

Le monde des affaires a appris avec une vive satisfaction, et aussi avec quelque orgueil, la manifestation sensationnelle dont M. Adolphe Greiner, directeur général de la Société Cockerill, vient d'être l'objet de la part du célèbre Institut du fer et de l'acier. Dans son 43<sup>e</sup> meeting annuel tenu à Londres, l'Institut a conféré à notre éminent compatriote la médaille d'or Bessemer, pour les progrès introduits par lui dans l'industrie métallurgique. Cet hommage professionnel a donné lieu à une enthousiaste manifestation en l'honneur du lauréat, qui a reporté sur les usines de Seraing tous les mérites qu'on lui attribuait, et a rappelé qu'elles ont fabriqué le premier rail et construit la première locomotive sur le continent, qu'elles y ont aussi appliqué dès leur début tous les procédés les plus nouveaux, souvent en les perfectionnant encore.

*Le Petit Bleu* a publié un excellent article, très informé, reproduit le lendemain (10 sept.) par *La Meuse*, où l'œuvre d'Ad. Greiner est excellemment exposée. Cet article a paru à l'occasion d'un nouveau meeting tenu par l'Iron and Steel Institute, à Bruxelles, présidé par M. Greiner, et au cours duquel on a entendu la lecture d'un important mémoire de M. Georges de Laveleye sur la Métallurgie wallonne: c'est, mis au courant de nouvelles découvertes, l'histoire établie par cet économiste en 1907, et que *Wallonia* a publié à cette époque.

Le théâtre de l'Opéra à Nice, a créé avec un grand succès *Le château de la Bretèche*, musique d'Albert Dupuis, directeur de l'École de musique de Verviers. Le Théâtre royal de Liège créera l'hiver prochain *Karla*, opéra dû aux Verviétois Honoré Lejeune et François Gaillard; et un drame lyrique en 3 actes, *la Hiercheuse*, de MM. Drains et de Behault.

A Paris, à la Société des Beaux-Arts, succès pour les peintres C. Lambert, H. Anspach, Jamar; au Salon des Artistes français, pour le peintre Defize.

La collection d'art liégeois, léguée par feu l'abbé Scheen au Musée diocésain de Liège, vient enfin d'y être installée. Elle contient plusieurs tableaux de nos vieux peintres. *Wallonia* présentera bien prochainement à ses lecteurs le très intéressant musée diocésain, qui est ouvert au public (rue Bonne-Fortune, dans les cloîtres de la Cathédrale) tous les dimanches de 11 à 1 heure.

La Commission pour la publication des œuvres des anciens musi-

ciens belges prépare l'édition des *Réflexions d'un solitaire*, œuvre littéraire de Grétry, encore inédite. D'autre part, M. Paul Magnette prend l'initiative de publier une nouvelle édition, avec annotations et commentaires, des *Mémoires ou Essais sur la musique*. On sait que cet ouvrage, dont la dernière édition remonte à 1829, a fait époque dans l'histoire de la musique.

Une « semaine sociale » catholique a eu lieu à Liège, au Collège Saint-Servais. Il y a eu trois soirées littéraires: M. l'abbé Stainier a parlé de la Chanson Wallonne; M. l'abbé Moret de Jean Del Cour, et M. l'abbé Coenen des Frères Van Eyck. On a fait la part belle à ceux de chez nous. C'était juste!

Mme Veuve Nestor Capelle vient d'offrir à la Ville, en mémoire de feu son mari, une fontaine décorative en granit et bronze. Cette fontaine, de 5 mètres de haut, œuvre de l'excellent sculpteur liégeois Georges Petit, ornera la place Saint-Barthélemy. Puisse ce beau geste être imité, pour honorer les morts et embellir la Wallonie qu'ils ont aimée!

JULIEN FLAMENT.

**G**AND. — Au Congrès artistique international, la question de la propriété artistique a été longuement débattue. Finalement, M. Jules Destrée a fait voter (à l'unanimité moins une voix) le texte suivant:

« La propriété de l'œuvre d'art est un droit d'une nature spéciale conditionné par les droits de l'auteur et par les droits de l'Etat.

» Les droits de l'auteur comprennent: 1<sup>o</sup> le droit d'autoriser la reproduction et l'exploitation sous une forme quelconque de son œuvre; 2<sup>o</sup> le droit de veiller à ce qu'elle ne soit pas modifiée ou altérée; 3<sup>o</sup> le droit de participer dans une mesure à déterminer à la plus-value attestée par des ventes publiques successives.

» Les droits de l'Etat comprennent: 1<sup>o</sup> le droit de classer les œuvres d'art dans les inventaires officiels, soit sur réquisition du propriétaire, soit d'office; 2<sup>o</sup> le droit d'autoriser la vente ou le déplacement des œuvres ainsi classées; 3<sup>o</sup> le droit d'en interdire la vente ou le déplacement hors du pays; 4<sup>o</sup> le droit de l'acquérir pour les collections publiques, soit à la valeur fixée par le propriétaire et de préférence à tout autre, soit à dire d'experts. Ces droits sont inaliénables et imprescriptibles. »

D'autre part, le Congrès a ratifié un vœu proposé par M. Boisseau au congrès de Paris en 1912:

« 1<sup>o</sup> Pour pouvoir copier ou reproduire les œuvres des artistes vivants exposées dans les musées ou collections publiques, il est indispensable d'avoir obtenu au préalable le consentement par écrit de l'auteur;

» 2<sup>o</sup> Que, cependant, les conservateurs des musées pourront autoriser la copie des œuvres des artistes vivants, mais dans « un but d'étude seulement », à la condition que cette copie soit faite dans une dimension qui ne permette pas de la confondre avec l'original:

que le copiste soit tenu d'indiquer clairement le nom de l'auteur à côté de sa signature, en spécifiant le mot: « d'après » et que cette copie porte le timbre du musée où l'œuvre est exposée, avec cette mention: Copie, droit de reproduction réservé. »

— Le dimanche 10 août, a eu lieu à Gand une cérémonie en l'honneur des frères Van Eyck. M. Jules Destrée, qui fait partie du Comité du Patronage, exprima le désir de prononcer lors de cette solennité quelques paroles de louanges pour les grands peintres flamands, afin d'affirmer que les revendications de l'art wallon n'excluaient pas la volonté d'exciter le génie des artistes flamands. Le Comité organisateur déclina la proposition en raison de l'abondance des discours déjà annoncés.

— Un Congrès pour la culture et l'extension de la langue française, organisé et présidé par M. Maurice Wilmotte, a eu lieu à l'Exposition et a recueilli un succès considérable. Il était honoré de la présence de nombreux délégués étrangers à la Belgique, et le Gouvernement y était représenté par M. Henri Davignon.

Son intérêt n'était pas uniquement dans les discussions qu'il pouvait susciter mais aussi dans les informations que les défenseurs de la cause française pouvaient y trouver. Grâce à un plan très bien fait par M. Wilmotte et très fidèlement suivi par ses nombreux correspondants, l'ensemble des rapports de la section de propagande constitue une vaste et précieuse enquête sur la situation du français dans le monde.

Est-il en recul? Est-il en progrès? Il est difficile de le dire. Il est évident qu'il n'est plus comme au XVIII<sup>e</sup> siècle l'unique langue de la haute culture en Europe. Depuis lors, de grandes nations se sont constituées, ont voulu se donner une culture particulière et s'exprimer dans leur idiome propre. Les petites nations elles-mêmes ont suivi l'exemple et le principe des nationalités, inventé par la France, a nui dans son application au prestige intellectuel français.

Mais ceci posé, notre langue est demeurée la seconde langue préférée des peuples qui ont besoin d'une seconde langue, la vraie langue européenne.

Certes, il est des pays où le français est en recul, telle la Suède, où il régna en maître jusqu'aux environs de 1850, et où on ne le parle presque plus; telle la Russie, où le développement de la conscience russe et de la littérature russe lui a nui beaucoup et où, dans le monde des affaires, il est de plus en plus remplacé par l'allemand.

Mais il est d'autres parties de l'Europe où il est en progrès.

Dans le Grand-Duché de Luxembourg, il se défend victorieusement, malgré les efforts des germanisants; en Portugal, où il est considéré comme la langue du progrès, il est devenu obligatoire dans toutes les écoles; en Egypte, il a conservé tout son vieux prestige; en Hollande, comme le démontre le remarquable rapport de M. Gustave Cohen, professeur à l'Université d'Amsterdam, il gagne plutôt du terrain; « il ne règne plus seul comme jadis, mais il reste la langue la plus favorisée et surtout la plus aimée ».

Mais c'est surtout dans l'ouest de l'Europe que les progrès du français sont importants et significatifs. Là, il est vraiment la langue des nationalités opprimées. En Pologne, il est l'idiome d'une société mixte, qui n'ose pas s'exprimer en polonais et qui ne veut pas s'exprimer en russe; en Bohême, même situation, à cela près que les sympathies françaises y sont plus actives. (La ville de Prague a envoyé spontanément une subvention au congrès.) En Bulgarie, les progrès du français sont en raison directe des progrès de l'instruction. Enfin, en Macédoine, le français est devenu, par la force des choses, l'idiome mixte qui sert d'expression à tant de nationalités rivales et pourtant confondues.

Cette trop brève analyse suffit pourtant à montrer l'intérêt de cette enquête, à laquelle ont collaboré tant de bonnes volontés présentes ou lointaines, et que M. Wilmotte a dirigées avec autant d'autorité que de talent.

Quelques vœux particulièrement intéressants pour les Belges, ont été votés à la séance de clôture.

Celui qui a suscité la plus longue discussion était présenté par M. Gérard Harry. Il s'agissait de la fondation de journaux chargés de défendre la langue française dans la langue maternelle des populations dont on veut l'extirper. Dans l'espèce des journaux flamands antiflamingants.

Après avoir discuté de multiples amendements, on est arrivé au texte suivant, proposé par M. Léopold Rosy, directeur du *Thyrse*:

« Le Congrès émet le vœu, lorsque les nécessités s'en manifestent, de voir éditer des publications, soit bilingues, soit rédigées dans la langue des populations ignorant le français, qu'il s'agit de gagner à la langue française. »

Parmi les autres vœux les plus intéressants, signalons celui-ci, présenté par M. Georges Ducrocq, directeur des *Marches de l'Est*:

« Le Congrès émet le vœu que les ouvriers agricoles étrangers qui viennent en France chaque année, y trouvent des organismes locaux qui leur faciliteront la connaissance de la langue française et leur assureront une atmosphère de sympathie dont ils ont besoin. Il souhaite la création immédiate d'un comité, spécialement chargé de cette mission, et que le comité organisateur du présent Congrès désignera. »

Ce vœu intéresse spécialement les protecteurs de ces milliers d'ouvriers agricoles flamands qui se rendent chaque année pour la moisson en France, dont pour la plupart ils ignorent complètement la langue.

Madame Emma Lambotte a songé aux enfants des mineurs wallons établis en Campine, qui n'ont que des écoles flamandes à leur disposition. On leur donne l'instruction dans une langue dont ils ne comprennent pas un mot. Le chaleureux discours de Mme Lambotte obtint un vif succès et l'assemblée accueillit sa conclusion exprimée en ces termes:

« Le Congrès émet le vœu que l'initiative privée, représentée par les associations pour la vulgarisation de la langue française, crée des